AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VOSGES

Etude de Marché

Mesurer la faisabilité commerciale d'un projet

Objectifs

Estimer le potentiel de vente selon les circuits pour ses produits fermiers

Service

Analyse de la situation initiale du producteur (si existante) : les données du marché et de la consommation.
Détermination des produits, des prix, des circuits, de la concurrence.

Le potentiel de vente : calcul de zone de chalandise, exploitations d'enquêtes consommateurs…

Résultats

Approche de la stratégie de vente
Etude du potentiel vente par produit.

Livrables

Etude descriptive du marché avec commentaires

Public

Agriculteurs et futurs agriculteurs ayant un projet de vente de produits fermiers en circuits courts (lait, viande, végétaux, services….)

Les +

+ de concret

Une étude adaptée à votre projet.

+ de pertinence

Des conseillers spécialisés, des réseaux identifiés, des références «produits fermiers », un conseil individualisé.

Modalités

1 à 2 jours selon les dossiers (ou plus selon la diversité du projet). Facturation aux tarifs de l'année en cours – tarifs et conditions de vente sur demande. Prestation individuelle coordonnées par un conseiller au bureau et/ou sur l'exploitation.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter
Martine Clément - 03 54 55 41 25/06 33 44 23 21 - martine.clement@vosges.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue A. Vitu - 88026 Epinal cedex – Tél. : .03 29 29 23 23
Email : contact@vosges.chambagri.fr - Site : www.vosges.chambre-agriculture.fr